

Messages clés : Articles courts – Semaine de sensibilisation à la sécurité nautique

Table des matières

PORTEZ-LE ! – CAS 1	2
PORTEZ-LE ! – CAS 2	3
SI VOUS BUVEZ, NE NAVIGUEZ PAS	4
SUIVEZ UN COURS DE NAVIGATION	5
SOYEZ PRÉPARÉ	6
FAITS GLACANTS SUR L'EAU FROIDE – EXEMPLE 1	7
FAITS GLACANTS SUR L'EAU FROIDE – EXEMPLE 2	8

PORTEZ-LE! – CAS 1

« C'est arrivé si vite. Une minute, on s'amuse, la minute d'après, on se bat pour sa survie. »



Canadian Safe Boating Council
Conseil canadien de la sécurité nautique

C'est le commentaire de Dave Kimpinski après avoir frôlé la noyade dans un accident de bateau. Dave et son jeune fils, Curtis, tiraient leur nièce, Amanda, sur un tube gonflable avec leur petit bateau à moteur hors-bord.

Ils ont frappé la vague de sillage d'un autre bateau et Dave s'est penché pour empêcher son fils Curtis de tomber, mais il est passé lui-même par-dessus bord.

Dave ne savait pas nager et ne portait pas de gilet de sauvetage. Le bateau s'est mis à décrire des cercles tandis que Curtis appelait son père.

Amanda a vu son oncle lutter pour rester à flot et a délaissé le tube pour nager à sa poursuite.

Heureusement, Amanda était préparée et portait un gilet de sauvetage. Elle a rejoint son oncle qui l'a attrapée.

Curtis, quant à lui, a tiré sur le cordon de sécurité du moteur, comme il avait vu son père le faire, et le bateau s'est immobilisé.

Le gilet de sauvetage d'Amanda les a maintenu tous les deux à flot et ils ont pu regagner leur bateau et remonter à bord.

Dave a eu de la chance ! Il a eu de la chance que son petit garçon ait réussi à arrêter leur bateau, mais il a eu encore plus de chance qu'Amanda porte un gilet de sauvetage et puisse l'aider.

Après avoir frôlé la tragédie de près, Dave Kimpinski vous dira qu'il est aujourd'hui un plaisancier beaucoup plus sage et prudent.

Personne ne peut prédire quand une catastrophe surviendra. Dave Kimpinski en sait quelque chose. Une agréable journée de loisirs a failli tourner au drame parce qu'il a décidé de ne pas porter de gilet de sauvetage.

Depuis des années, le Conseil canadien de la sécurité nautique exhorte les plaisanciers à prendre les précautions nécessaires et à toujours porter un gilet de sauvetage sur l'eau. Il ne suffit pas d'en avoir un dans le bateau. Ils ne sont efficaces que lorsqu'on les porte!

PORTEZ-LE! – CAS 2



Reg Buxton et sa famille ont décidé, un été, de prendre des vacances en famille originales.

Ils ont loué un bateau de type « trawler » pour explorer l'Inside Channel (chenal intérieur) de la Colombie-Britannique. Les eaux de ce chenal sont extrêmement profondes et froides, même en été.

Reg et sa femme avaient eu la bonne idée d'équiper chacun de leurs trois enfants de gilets de sauvetage et de les obliger à les porter en permanence.

Tout se passait bien ; tout le monde s'amusait. Les enfants jouaient en bas, tandis que Reg et sa femme étaient à la barre, profitant du paysage de l'après-midi.

Un peu plus tard, deux des enfants Buxton ont rejoint leurs parents sur le pont.

Soudain, Reg remarqua que leur plus jeune, David, n'était pas avec eux. Pris de panique, ils ont cherché le petit David à bord du bateau, en vain. Il avait disparu.

Reg a appelé la Garde côtière qui lui a demandé de faire demi-tour et de retracer sa route pendant qu'ils organisaient sans plus tarder les secours.

« On voyait quelque chose de rouge flotter dans l'eau », a déclaré Reg plus tard.

Le jeune David Buxton a été sauvé grâce à son gilet de sauvetage. Non seulement il l'a maintenu à flot dans les eaux glaciales du Pacifique, mais sa couleur vive a alerté les sauveteurs et a permis de le repérer.

On peut se demander ce qui serait arrivé si David n'avait pas porté un gilet de sauvetage aux couleurs vives.

Depuis des années, le Conseil canadien de la sécurité nautique exhorte les plaisanciers à prendre les précautions nécessaires et à toujours porter un gilet de sauvetage lorsqu'ils sont sur l'eau.

Souvent, les plaisanciers affirment fièrement aux responsables de la sécurité nautique qu'ils ont toujours leur gilet de sauvetage à bord de leur bateau, comme l'exige la loi.

Le CCSN salue cette initiative, mais rappelle aux plaisanciers que les gilets de sauvetage ne sont pas destinés à sauver la vie du bateau, mais plutôt celle des personnes à bord !

Ainsi, si vous tombez à l'eau sans votre gilet de sauvetage, la fierté d'en avoir à bord ne vous aidera pas à rester à flot.

Le CCSN vous recommande vivement, lorsque vous naviguerez cette saison, de ne pas simplement transporter votre gilet de sauvetage à bord de votre bateau : portez-le !



Canadian Safe Boating Council
Conseil canadien de la sécurité nautique

SI VOUS BUVEZ, NE NAVIGUEZ PAS

Chaque année, le Conseil canadien de la sécurité nautique sensibilise les plaisanciers canadiens aux dangers de l'alcool et de la navigation. Il n'y a pas de solution miracle.

Sur la route, le mot d'ordre est « Si vous buvez, ne conduisez pas ». C'est la même chose sur l'eau. Et les lois aussi.

Avant tout, un bateau est un navire au même titre qu'une voiture est un véhicule en vertu du Code de la route de toutes les provinces et de tous les territoires du pays. Si vous êtes reconnu coupable, au Canada, de conduite d'un véhicule sous l'influence de l'alcool, vous perdez votre permis. Dans de nombreuses régions du Canada, la même chose s'applique si vous conduisez un bateau sous l'influence de l'alcool. Vous pourriez également perdre votre permis de conduire.

Des études canadiennes montrent que dans près de 40 % des décès liés à la navigation, l'alcool a été détecté ou soupçonné et que 23 % des victimes avaient une alcoolémie supérieure à la limite légale.

Les effets du soleil et le mouvement d'un bateau amplifient les effets de l'alcool, et pour un plaisancier, une simple promenade peut se transformer en une dangereuse immersion. Une grosse vague, un changement brusque de direction du bateau ou un canot qui chavire peuvent entraîner une chute.

Les psychologues savent que la nature humaine a le don de rationaliser. « Cela ne peut pas m'arriver » se dit-on souvent. Que cela signifie « Je ne me ferai jamais attraper » ou « Je ne serai jamais une victime » importe peu.

Rien de tout cela n'arrivera si les plaisanciers observent « ne naviguez pas avec de l'alcool ». Ensuite, vous pourrez boire quelques verres sur la rive tranquillement.

C'est aussi simple que ça : si vous buvez, ne conduisez pas.



Canadian Safe Boating Council
Conseil canadien de la sécurité nautique

SUIVEZ UN COURS DE NAVIGATION

Depuis septembre 2009, tout conducteur d'embarcation motorisée doit détenir une carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP). Le gouvernement fédéral a instauré cette exigence afin d'inculquer aux plaisanciers les bases de la sécurité nautique.

Cependant, gardez à l'esprit que la CCEP n'est qu'un minimum légal et qu'elle n'est actuellement pas obligatoire pour les conducteurs d'embarcations non motorisées telles que les petits voiliers, les canots, les kayaks, les pédalos, les planches à voile, etc.

Il existe une multitude de cours pour chaque type de bateau et d'activité. Ceux-ci incluent la régata à la voile, la navigation de croisière de différents niveaux, le canot, le kayak, l'utilisation de radios maritimes, la lecture de cartes, et bien d'autres. Ces cours sont offerts par des institutions comme les Escadrilles canadiennes de plaisance, l'Association canadienne de yachting et divers clubs de canot et de kayak. L'amélioration des connaissances que ces cours apportent non seulement accroît la sécurité, mais aussi le plaisir ! Suivre un cours est aussi un moyen de chasser la déprime de l'intersaison.

Le Conseil canadien de la sécurité nautique vous encourage à consulter les cours offerts par les organismes mentionnés ci-dessus dans votre région pour découvrir ce qu'ils ont à offrir. Cela pourrait ajouter une touche d'excitation supplémentaire à vos aventures sur l'eau.



Canadian Safe Boating Council
Conseil canadien de la sécurité nautique

SOYEZ PRÉPARÉ

C'est une belle journée ; le soleil brille et vous venez de mettre votre bateau à l'eau pour une nouvelle saison de navigation. Les aléas de l'hiver rigoureux qui vient de s'écouler sont choses du passé. Tout le monde est à bord et impatient de la journée qui s'annonce. Alors, c'est parti.

La journée se déroule comme vous l'espérez jusqu'à ce qu'un problème vous laisse en plan.

Vous êtes peut-être en panne d'essence ou avez eu une panne mécanique. Que faire ? Vous n'avez probablement pas vérifié minutieusement votre bateau avant de partir. Et malheureusement, vous n'êtes pas seul.

Scott Miller, coordonnateur de la recherche et du sauvetage maritimes à la Garde côtière canadienne, explique : « 75 à 80 % des appels à l'aide à la Garde côtière ne sont pas des appels de détresse ; les plus courants concernent des bateaux en panne, échoués ou simplement en panne d'essence, ce qui est de loin l'appel le plus fréquent à la Garde côtière. »

Les pannes mécaniques peuvent frapper n'importe quel plaisancier, à tout moment. Cela fait partie de la navigation. Et cela ne signifie pas nécessairement que le plaisancier a négligé son bateau. Ces choses arrivent !

Mais de nombreux appels à l'aide sont prévisibles et évitables. Préparez une liste de contrôle appropriée pour votre bateau et consultez-la avant chaque départ. (Des listes de contrôle avant le départ sont également disponibles sur Internet.) Assurez-vous que votre bateau est en bon état mécanique et que vous avez suffisamment d'essence pour le trajet prévu, avec un peu de réserve. Et établissez un plan de navigation ou un itinéraire pour aider les secours à vous retrouver en cas d'urgence réelle. (Ces informations sont également disponibles sur Internet.)

Quelques étapes simples vous éviteront l'embarras d'un appel à l'aide inutile et de détourner les ressources de secours de zones où leur expertise pourrait être réellement nécessaire !

Revoyez votre liste de contrôle AVANT votre départ – Soyez préparé.



Canadian Safe Boating Council
Conseil canadien de la sécurité nautique

FAITS GLACANTS SUR L'EAU FROIDE – EXEMPLE 1

Hypothermie. Prononcez ce mot à voix haute et il peut même paraître désagréable à entendre.

Mais sa signification est simple : la température corporelle chute anormalement. Si cela dure trop longtemps, le cœur peut s'arrêter.

De nombreux plaisanciers canadiens connaissent l'hypothermie, mais la plupart ignorent qu'il s'agit du stade ultime atteint par le corps après un séjour en eau froide. De nombreuses personnes meurent dès les premières minutes d'immersion en eau froide, bien avant de tomber en hypothermie. Elles se noient simplement sous les effets immédiats, involontaires et souvent mortels de l'eau froide.

Si vous tombez accidentellement dans l'eau froide, le choc thermique initial déclenchera une respiration haletante et, sous l'eau, vous pourrez inhaler jusqu'à un litre d'eau. En surface, votre rythme cardiaque peut monter en flèche ; votre respiration sera incontrôlée et augmentera de 600 à 1 000 %. Attendez-vous également à un sentiment de panique. Pour la plupart, ce choc initial durera environ une minute, puis la respiration reviendra lentement sous contrôle.

Selon la température de l'eau, vous subirez une incapacité due au froid au cours des dix prochaines minutes environ. Alors que votre corps lutte pour maintenir sa température interne, vos membres s'engourdissent et votre capacité à vous sauver vous-même, voire à simplement continuer à nager, est réduite. En eau froide, sans gilet de sauvetage, vous finirez par être tellement incapable de flotter.

Si vous portez un gilet de sauvetage et que vous n'avez pas réussi à vous sauver vous-même, vous pouvez vous attendre à rester conscient pendant environ une heure et il faudra encore un certain temps avant de succomber à l'hypothermie. Cela est vrai même dans les eaux les plus froides et donnera aux sauveteurs suffisamment de temps pour vous retrouver et vous secourir.

Le Conseil canadien de la sécurité nautique vous recommande vivement de prendre quelques mesures préventives simples pour éviter l'hypothermie et/ou la noyade en eau froide. Portez votre gilet de sauvetage. Il vous garantit de flotter, surtout pendant les premières minutes critiques où vous essayez simplement de reprendre votre souffle et de trouver un moyen de vous sauver. Pensez également à porter des vêtements de protection thermique qui ralentiront l'apparition de l'hypothermie si vous tombez dans l'eau froide.



Canadian Safe Boating Council
Conseil canadien de la sécurité nautique

FAITS GLACANTS SUR L'EAU FROIDE – EXEMPLE 2

On pensait autrefois que l'hypothermie était un phénomène que nous devons tous connaître en cas d'immersion en eau froide. Cependant, des recherches ont montré que peu de personnes tombant dans l'eau froide atteignent réellement un état d'hypothermie. Elles meurent bien avant.

Ce qu'il faut savoir, c'est une simple série de chiffres... 1 – 10 – 1. C'est la deuxième chose la plus importante à retenir pour survivre à une chute accidentelle en eau froide. Si vous tombez dans l'eau froide:

1 Vous disposez d'une minute pour reprendre le contrôle de votre respiration. Le choc thermique initial vous fera manquer d'air, respirer de manière incontrôlable et probablement paniquer. Maintenir la tête hors de l'eau et respirer sera très difficile, mais concentrez-vous sur le contrôle de votre respiration et vous devriez vous attendre à ce que le halètement disparaisse en une minute environ.

10 Pendant les 10 premières minutes, vous ressentirez une incapacité due au froid, car votre corps canalise le sang vers son cœur pour tenter de maintenir sa température interne. Cela entraîne une perte de coordination musculaire dans vos membres et vous empêche rapidement de vous sauver vous-même ou même de rester à la surface.

1 Après l'incapacité due au froid, l'hypothermie commencera enfin à s'installer, mais il faudra compter environ une heure pour perdre connaissance, et plus longtemps encore avant de succomber à l'hypothermie.

Souvenez-vous de ces chiffres ! 1 – 10 – 1, c'est la deuxième chose la plus importante à savoir et à comprendre si vous tombez accidentellement dans l'eau froide. Et vous connaissez déjà la première! Enfilez votre gilet de sauvetage avant de vous retrouver accidentellement dans l'eau froide, sinon vous risquez de vous noyer avant même que le décompte ne commence.